

PLAIDOYER POUR UNE REVALORISATION DU TRAVAIL DE LA FEMME AU FOYER DANS UNE SOCIÉTÉ MODERNE EN CRISE CHEZ JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Dosso Amadou

Département de Philosophie

Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan (Côte d'Ivoire)

dossamadeus@gmail.com

RÉSUMÉ

C'est une évidence : notre société moderne est en crises. Cette triste réalité en appelle à un *mea-culpa* du genre humain afin de situer les responsabilités. De cette introspection, il ressort que le progrès de l'humanité s'apparente à un processus de déconstruction et de déstructuration des valeurs naturelles qui induit le professionnalisme féminin. Eu égard aux avantages du travail salarié de la femme, son absence même du domestique est préjudiciable à la famille et à la société. Dès lors, il urge de revaloriser le travail de la femme au foyer, gage d'harmonie familiale et sociétale. Cet article est un plaidoyer qui réactualise la revendication du salaire au travail domestique indispensable au bonheur de l'humanité.

Mots-clés : Bonheur, capitalisme, crise, femme, humanité, ménagère, salaire, travail.

ABSTRACT

This is clear: our modern society is in crisis. This sad reality calls for a *mea-culpa* of the human kind in order to situate the responsibilities. From this introspection, it is apparent that the progress of humanity is akin to a process of deconstruction and destruction of natural values that induces feminine professionalism. In the light of benefits of women's salaried work, their very absence from the household is detrimental to the family and society. Therefore, it is urgent to revalue the work of the housewife, a token of family and societal harmony. This article is an advocacy that realises the claim of the wage for domestic work essential to the happiness of humanity.

Keywords: Capitalism, crisis, happiness, humanity, housewife, salary, woman, work.

INTRODUCTION

La question du travail est au cœur des problèmes contemporains de la philosophie à telle enseigne que des philosophies du travail, toutes relatives au bonheur de l'humanité, se construisent les unes à partir des autres. Cette question semble être moins élaborée dans l'œuvre de Rousseau que ses analyses relatives aux problèmes existentiels de l'humanité liés à la liberté, l'égalité, la démocratie, etc. Et pourtant, tout comme le terme de perfectibilité employé que quatre (04) fois dans l'ensemble de son œuvre, mais sur laquelle repose toute l'anthropologie de Rousseau, la notion de travail sous-tend toute sa philosophie en tant qu'activité intellectuelle et/ou physique exercée par l'homme en vue de produire quelque chose d'utile à soi-même et la société. Le travail apparaît, dès lors, comme une activité normative de l'humanité dont le sens a évolué. D'une activité domestique destinée à assurer la subsistance de la famille dévolue à l'homme, le travail est devenu salarial et enregistre l'entrée de la femme dans le professionnalisme pour son bien-être, celui de sa famille et de la société. Eu égard à tous les avantages que procure le travail salarié, il convient, cependant, d'interroger la responsabilité du professionnalisme féminin dans la crise de la société qui pourrait trouver solution dans la revalorisation du travail de la femme au foyer. Si le travail salarié met à la disposition de l'employé(e) des moyens financiers lui permettant de subvenir à ses besoins, est-ce à dire que celui de la femme au foyer n'est d'aucune utilité ? Simplement dit, quelle valeur revêt le travail non rémunéré de la femme au foyer dans une société salariale ?

Pour mieux évaluer le travail domestique de la femme au foyer, nous allons d'abord relever l'ambivalence du travail salarié, notamment les revers du professionnalisme féminin, qui fragilisent la cellule familiale. Ensuite, rétablir, en tant qu'activité libre et essentielle, le travail de la femme au foyer au cœur de l'harmonie familiale et sociale. En clair, il s'agira pour nous d'apprécier l'impact du statut de la femme (ménagère et professionnelle) dans la crise de l'humanité.

1. AMBIVALENCE DU TRAVAIL DE TOUS DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE

1.1. Le travail : une exigence de vie

L'histoire de l'humanité nous enseigne que toute société humaine, quelle que soit sa forme, a toujours compté sur elle-même en produisant les ressources nécessaires à son existence. Ce processus de production des ressources, appelé travail, apparaît d'emblée comme une exigence de la vie humaine, c'est-à-dire une activité transhistorique d'interactions entre l'homme et son environnement en vue de produire les moyens nécessaires à la satisfaction de ses besoins. Le rapport du genre humain au travail s'apprécie tantôt sous le prisme de l'émancipation, tantôt sous celui de l'exploitation. Tout compte fait, le travail traduit l'avènement économique, social et politique de l'homme suivant la logique du progrès de l'humanité¹ : le travail naturel, le travail civilisé et le travail moderne.

Selon la tradition judéo-chrétienne, Dieu a créé l'homme naturellement travailleur. C'est seulement après avoir mangé le fruit défendu, que le travail devient une malédiction divine² pour l'espèce humaine qui doit, désormais, souffrir pour sa survie. Il s'agit pour l'homme du *travail-production* destiné à la subsistance familiale, et pour la femme le *travail-reproduction* consacré aux soins domestiques. Le travail inaugure ainsi une histoire humaine qui s'écrit à l'encre de sa sueur consistant à imiter la nature pour produire soi-même les ressources nécessaires à la vie.

¹ Rousseau conçoit le progrès de l'humanité en trois (03) étapes successives : l'humanité naturelle, l'humanité civile et l'humanité politique.

² C'est pour lui avoir désobéi que Dieu dit à l'homme : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » (Genèse 3 : 19) et à la femme : « J'augmenterai les souffrances de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi » (Genèse 3 : 16).

Le travail civilisé ou travail techno-social procède de l'augmentation démographique et de la rareté des ressources naturelles de subsistances qui nécessitent la médiation de l'outillage technique et la mise en commun des efforts. Rousseau (1973, pp. 356-357) résume cette corrélation entre travail technique et société en ces termes :

Dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons. La métallurgie et l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution.

Le travail de la terre entraîne la vie sédentaire, la propriété et une hiérarchisation de la société en fonction des métiers. En tant qu'activité substantive visant l'épanouissement de l'homme, le travail acquiert une valeur marchande qui ouvre la porte à l'exploitation humaine. C'est l'avènement, d'une part, de l'esclavage³, c'est-à-dire le travail servile des peuples assujettis – agriculture et métallurgie - sur laquelle se fonde le capitalisme qui se présente originellement comme un système social et économique caractérisé par la propriété privée des moyens de productions et la recherche effrénée de richesses. Selon Rousseau (1973, p. 357), « *ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes et perdu le genre humain* ».

D'autre part, sous une forme humanisée, le travail devient salarié, c'est-à-dire toute activité humaine productive rémunérée par l'argent pour son utilité au système social. En d'autres termes, le travailleur reçoit un salaire susceptible de résoudre ses nécessités existentielles par sa force de production mise volontairement à la disposition d'un tiers. Sa force de travail, qualifiée de profession, est réduite à une marchandise vendue au plus offrant, c'est-à-dire celui qui paie mieux sa profession⁴. Ainsi, dans le travail salarié, l'employé se vend, se prostitue pour l'argent dans la mesure où son travail est loin d'être une activité libre.

L'institutionnalisation du salariat qui constitue la modernité du travail semble n'avoir pas libéré l'homme des nécessités de la vie. Puisque nous remarquons partout un assujettissement du travailleur au salaire qui constitue la source de tous les maux que nous dépeint Karl Marx (1976, p. 579) : « *La majeure partie de la société se transforme en salariés, en gens qui, vivant au jour le jour, reçoivent leur salaire chaque semaine, le dépensent chaque jour* ». Tout comme l'esclave, sous le voile perfide du salaire, l'ouvrier sert plus les intérêts de l'employeur que ses propres intérêts. À tout prendre, le potentiel émancipatoire du travail rémunéré n'est que partiel et partial : le travailleur moderne demeure toujours dépendant du salaire pendant qu'il augmente le capital du propriétaire. L'humanité entière est réductible à un système d'esclavage gouverné par le capitalisme amorcé, selon Georges Sorel (1972, p. 243), « *par la conquête de l'Amérique, l'esclavage des nègres et les guerres coloniales* ».

De tout ce qui précède, il ressort que le travail domestique préexiste à toute activité salariale que suppose l'économie politique des temps modernes. L'acception grecque de l'économie est tributaire de son étymologie qui dérive de « *oikonomia* » dans lequel « *oikos* » signifie foyer (maison) et « *nomos* », lois. L'économie renvoie à la gestion de la famille. Ainsi, selon Jean-Louis Vullierme (1989, p. 346), lorsque les Grecs parlent d'économie, il s'agit de :

une sorte de memento pratique à l'usage des familles, où sont abordées, pêle-mêle, les relations de l'honnête homme avec son épouse, ses enfants, ses domestiques et son bœuf

³ Esclave dérive du latin « *sclavus* » qui signifie slave, c'est-à-dire les populations slaves des Balkans qui faisaient l'objet d'un commerce intensif au Moyen-Âge sur le vieux continent. Contrairement au serf dans la Grèce Antique qui demeure un être humain, l'esclave est une chose qui intervient dans la chaîne de transformation de la matière pour le bien-être du maître. Même si l'esclavage a été aboli au forceps officiellement le 27 avril 1848 et tant à disparaître – la Mauritanie n'a aboli l'esclavage qu'en 1981 et criminalisé cette pratique en 2007 - c'est une part honteuse de l'histoire de l'humanité sur laquelle bon nombre de peuples ont fondé leurs richesses.

⁴ Le terme profession dérive du latin « *professio* » qui renvoie à l'action de se donner.

de labour ! Si économie il y a, ce n'est par conséquent qu'une économie *domestique* par opposition à l'économie tenue pour seule vraie, à savoir l'économie *politique*.

C'est dans ce sens qu'il faut comprendre cette assertion d'Aristote dans *Éthique à Eudème* (1242 a 23) : « *En effet, l'homme n'est pas seulement un animal politique, mais aussi un animal économique* ». Ces propos du philosophe grec de l'Antiquité nous situent sur la double dimension de l'homme : politique et économique. L'homme est un être destiné à vivre en société (« *polis* » qui veut dire cité). Autrement dit, la finalité du genre humain consiste à *bien-vivre* avec les autres (animal politique). Cependant, il faut *vivre* d'abord, avant de *bien-vivre*, c'est-à-dire que l'homme vit au préalable en famille, puis fait société. L'animal économique (la famille) précède l'animal politique (la société).

1.2. Les revers du travail salarié de la femme moderne

C'est donc dans un contexte de marchandisation du travail défavorable, en général, au travailleur aliéné à l'argent que la femme fait son entrée dans le professionnalisme suite à des revendications féministes entamées, partout dans le monde, depuis les années 1970 par des mouvements tels que le *Mouvement de Libération des Femmes* (MLF) et la *Ligue des Droits de la Femme* (LDF) qui considèrent le travail domestique comme « *une formidable extorsion pratiquée sur le dos des femmes* » (Louise Toupin, 2016, p. 183). C'est d'abord, en vue d'une reconnaissance de la valeur du travail domestique que se développent des idéologies féminines du travail qui commencent par la déconstruction de l'idéal féminin rousseauiste, à savoir, rompre d'avec la stigmatisation de la femme au foyer à travers la déséducation de la jeune fille. Quels pourraient être les inconvénients du salariat du travail pour la femme elle-même, sa famille et l'écosystème social ?

Dans l'Antiquité, le professionnalisme féminin est un déshonneur. Si la femme exerce un métier, cela dénote de l'incapacité de sa famille ou de son époux de répondre efficacement à ses besoins vitaux. Aujourd'hui encore, certains peuples conservent cette tradition afin d'épargner à la femme tous les déboires physique et psychologique qu'occasionne le travail. D'ailleurs même, la présence de la femme dans l'écosystème de l'entreprise lui est préjudiciable à travers le harcèlement sexuel dont elle est fréquemment victime. Au lieu de voir la femme en collègue de service, presque l'ensemble « des loups masculins » ne veulent que la dévorer sexuellement. Sur ce, Marie Fontanel, Nicolas Grivel et Valérie Saintoyant (2007, p. 81) nous situent sur le cadre professionnel du harcèlement : « *Le harcèlement sexuel est constitué dès lors qu'une personne, employeur, salarié ou intervenant extérieur dans l'entreprise, agit en vue d'obtenir des faveurs de nature sexuelle à son profit ou au profit d'un tiers* ».

Par la phéromone, substance chimique naturelle, qu'elle dégage et qui embaume l'entreprise, la femme met en crise le milieu de travail où elle est, non seulement la source de belligérances entre les hommes, mais surtout objet d'exploitation sexuelle. Elle est utilisée, suivant sa beauté physique (forme, taille, couleur, voix), comme objet d'attraction de la clientèle à travers des fonctions telles que hôtesse, téléspeakerine, commerciale, etc. Le potentiel naturel de gouvernance de la femme est exploité à des fins de rentabilité qui l'afflige. En effet, la charge pondérale de travail engendre fatigue et stress qui sont de véritables facteurs inhibiteurs de la *libido*⁵. Selon André Binet (1932, p. 242), cette « *impulsion sexuelle qualifiée encore de désir, d'appétit sexuel, de libido, est le besoin de sensations voluptueuses* » qui pousse l'homme vers la femme, *vice-versa*, en vue de sa satisfaction. Du coup, les rapports sexuels productifs dans le couple se font rares. On assiste, par conséquent, à un vieillissement de la population mondiale, observables surtout dans les pays occidentaux portés sur la *valeur-travail*. Dénonçant cette réduction de la démographie par le travail salarié de la femme, Amartya Sen (2000, p. 198) affirme :

Une étude comparative, menée dans trois cents districts indiens, a ainsi montré que la réduction du taux de fertilité dépendait, en premier lieu, de deux facteurs : l'éducation et l'emploi des femmes. Au-delà, tous les éléments qui ont une incidence sur l'émancipation des femmes contribuent à la baisse du taux de fertilité.

⁵ Terme grec employé par Sigmund Freud pour désigner la pulsion naturelle humaine vers l'activité sexuelle, notamment le coït.

Tout comme les pilules régulent sa fécondité, le travail salarié de la femme contribue au planning familial. Il pourrait être synonyme d'euthanasie⁶ de l'humanité.

Aussi, la dimension valorisante du travail en fait-elle une valeur éducative qu'« *il est de la plus grande importance d'apprendre aux enfants à travailler* », soutient Emmanuel Kant (1993, p. 110) afin de développer en lui le goût de l'effort pour acquérir par lui-même tout ce qui concourt à sa conservation. Ainsi, le jeune garçon sera éduqué avec des expressions telles que « *La beauté d'un homme, c'est le travail* » ; et à la jeune fille, on dira que « *Le premier mari d'une femme, c'est le travail* ». Cette vénération du travail par les deux (02) sexes les installe dans un antagonisme qui rend difficile ou précaire leur mariage. Et, lorsqu'il y a union entre les deux, cela est motivé, de nos jours, par le potentiel professionnel de la femme. Ce qui fait que la femme moderne n'a d'égard que pour son travail pour lequel elle est prête à tous les sacrifices pour l'acquérir, le conserver ou avoir une promotion, fussent par des moyens illicites telles que la prostitution et l'infidélité. Par sa contribution financière aux charges de la famille que lui octroie son travail, la femme se met au diapason de l'homme. Quoi de plus normal que le travail, dans la société moderne, instaure une dyarchie à l'intérieur du couple : la femme est reconnue cheffe de famille au même titre que l'homme.

Chaque jour, l'enfant traduit, par des pleurs, une déchirure ontologique au départ de sa mère au travail. Placé en maisons d'éducation (pouponnière, crèche) ou laissé à la portée de fille de ménage (*nounou*) accompagnée de biberons (allaitement artificiel) et jeux éducatifs ou la télévision, l'enfant est victime de perturbation psychologique par l'absence de sa mère, le principal parent qui en a la responsabilité à cet âge. Ne pourrait-on pas dire de la femme moderne en complicité avec son époux qu'ils sont des *Rousseau*⁷, c'est-à-dire des parents irresponsables qui ne veulent plus éduquer leurs enfants en les confiant aux autres ? Les maisons de repos, en réplique probable de celles d'éducation, consacrent une réelle crise, à la fois familiale et sociale, qui se traduit par l'indisponibilité de l'homme et la femme pour ces deux (02) catégories vulnérables de la population que sont les enfants et les vieillards. L'éducation des enfants et les soins aux personnes du troisième âge sont sacrifiés sur l'autel du travail qui fournit l'argent pour le plaisir personnel.

2. LE TRAVAIL DE LA FEMME AU FOYER : GAGE DE STABILITÉ FAMILIALE ET SOCIÉTALE CHEZ JEAN-JACQUES ROUSSEAU

2.1. La femme au foyer, une présence permanente de soins familiaux

Physiologiquement, la femme se démarque de l'homme par son sexe (le vagin) qui lui confère toute sa féminité par la sécrétion d'œstrogène, tandis que la testostérone, sécrétée par l'homme, détermine sa virilité. Œstrone et testostérone distinguent la femme de l'homme, et déterminent le comportement de l'un envers l'autre. Autrement dit, l'amour sexuel entre un homme et une femme résulte des attractions hormonales : testostérone et œstrone. Il obéit à la loi des contraires qui stipule l'attirance des contraires et la répulsion des identiques. Sans cette union des contraires qui se complètent, appelée coït, il n'y aurait pas d'humanité. Le dessein du Créateur des choses est d'associer la créature à la création par la procréation à travers la copulation dans un cadre légal : le mariage. On comprend alors que le mariage relève de la nature qui induit la sociabilité humaine comme prescription divine, à savoir, « *Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide semblable à lui* » s'exprime Dieu (Genèse 2 : 18) dans *la Bible*, sur les mobiles de la création de la femme. Rousseau reprend à son compte cette nécessité religieuse d'union des contraires qu'est le mariage lorsqu'il affirme « *Il n'est pas bon que l'homme soit seul, Émile est un homme ; nous lui avons promis une compagne, il faut la lui donner. Cette compagne est Sophie* » (1966, p. 465). Le mariage d'un homme et d'une femme consacre la famille - la cellule de base de la société - de laquelle tout dépend. Il repose, selon l'évolution sociale, sur des critères subjectifs inhérents à l'homme et la femme, qui constituent la dimension morale de l'amour que met en lumière Rousseau (1973, p. 337) :

⁶ Du grec « *euthanasia* » dans lequel nous retrouvons « *thanatos* » qui veut dire mort, l'euthanasie est un traitement médical pour procurer une mort facile et sans douleur à un malade dont les souffrances sont extrêmes et le diagnostic vital incertain.

⁷ Rousseau a eu cinq (05) enfants, tous confiés, pour leur éducation, aux offices d'éducation.

Le moral [en amour] est ce qui détermine ce désir et le fixe sur un seul objet exclusivement, ou du moins lui donne pour cet objet préféré un plus grand degré d'énergie. Or, il est facile de voir que le moral de l'amour est un sentiment factice né de l'usage de la société, et célébré par les femmes avec beaucoup d'habileté et de soin pour établir leur empire, et rendre dominant le sexe qui devrait obéir.

Contradictoire pourrait-on dire de ces derniers termes : « rendre dominant le sexe qui devrait obéir ». Loin s'en faut. L'expérience quotidienne humaine montre que quels que soient sa force, sa fortune, son intelligence, son degré de foi, etc. un homme succombe toujours, malgré lui, au charme d'une femme. Or, qui succombe, se soumet. Le sexe apparemment dit faible est celui-là même qui gouverne. S'adressant à Sophie, Rousseau (1966, p. 627) rappelle cette emprise naturelle de la femme sur l'homme en ces termes :

En devenant votre Époux, Émile est devenu votre chef ; c'est à vous d'obéir, ainsi l'a voulu la nature ; et c'est pour vous rendre autant d'autorité sur son cœur que son sexe lui en donne sur votre personne que je vous ai faite l'arbitre de ses plaisirs. Il vous en coûtera des privations pénibles mais vous régnerez sur lui si vous savez régner sur vous.

Si Rousseau pense dialectiquement le progrès de l'humanité, il en va de même du rapport de la femme à l'homme qui tourne toujours à l'avantage de la femme. En effet, la gent féminine, consciente de ses faiblesses physiques, fait preuve de ruse en utilisant sa douceur et son charme pour triompher de la gent masculine et inverser l'ordre naturel des choses. À preuve, presque tous les bouleversements et changements sociaux modernes sont d'ordre féministe ou ont un rapport avec la femme : politique d'autonomisation, de parité, et toute la lyre d'innovation sont les signes avant-coureurs de la suprématie féminine. L'homme peut-il se soustraire à ce diktat sexuel féminin par l'abstinence ou quelques autres moyens? Les actes de pédophilie qui discréditent, malheureusement, de manière abominable le clergé catholique censé être chaste, confirment que l'acte sexuel est inhérent aux êtres vivants. Écoutons à ce sujet, Claire Lesegretain (2011, p. 155) dénoncer cette omerta pédocriminalité à laquelle s'adonnent les hommes de Dieu :

Mgr Scicluna, promoteur de justice de la Congrégation pour la doctrine de la foi, parlait à propos de l'ensemble des affaires d'abus sexuels impliquant un prêtre de « 10 % de cas de pédophilie au sens strict et de 90 % de cas qu'il convient davantage de qualifier d'éphérophilie, dont 60 % concernant des individus de même sexe et 30 % étant de caractère hétérosexuel.

Selon l'ordre de la nature, le mariage se justifie d'une part par la satisfaction de la *libido*, et d'autre part par la vulnérabilité de la femme à travers tout ce qui est lié à la maternité – grossesse, période de couche, allaitement, éducation des enfants – qui rendent dépendante, moralement parlant, la femme à un homme (monogamie) avec lequel elle doit s'unir pour satisfaire ses besoins. Le mariage est donc un contrat d'échange de services entre l'homme et la femme en vue de l'harmonie du couple. Chaque contractant doit honorer ses engagements selon sa nature. C'est en cela que la famille sera bienheureuse.

Il convient de noter, cependant, que le progrès de l'humanité a induit plusieurs types de mariages, parfois déviants : mariage gay (entre personnes du même sexe) ; mariage blanc/gris (sans sexe entre des personnes pour des intérêts subjectifs tels que l'identité, la sécurité, la fortune). En tant que forme de mariage, à l'inverse de la polygamie (mariage entre un homme et plusieurs femmes), tolérée, il existe la polyandrie qui consacre le soutien de plusieurs maris à une épouse commune encore en vigueur en Chine que nous dépeint Octave Sacht (1869, p. 25) en ces termes : « *Il n'est pas rare qu'une femme ait trois ou quatre maris, quelquefois six ou huit. En règle générale, les maris sont membres de la même famille, frères le plus ordinairement* ». Aussi bizarre que cela puisse paraître, la polyandrie est une forme de mariage primaire qui n'engage pas de belligérences entre les partenaires de ce couple atypique. Elle rappelle l'humanité à ses premiers âges où « *les mâles et les femelles s'unissent fortuitement, selon la rencontre, l'occasion et le désir* » (J.-J. Rousseau, 1973, p. 321). Curiosités qui montrent l'immobilisme de certaines cultures qui s'accrochent à cette

pratique sexuelle qui traduit la bonté naturelle de l'homme. Une situation polyandrique paisible à laquelle Rousseau (1973, p. 338) nous rend sensible en faisant référence :

[Aux] Caraïbes, celui de tous les peuples existants qui jusqu'ici s'est écarté le moins de l'état de nature, sont précisément les plus paisibles dans leurs amours, et les moins sujets à la jalousie, quoique vivant sous un climat brûlant qui semble toujours donner à ces passions une plus grande activité.

Tout compte fait, le mariage est un engagement dont Rousseau (1973, p. 351) nous rappelle les devoirs et droits naturels de la femme et de l'homme, lorsqu'il affirme que « *Les femmes devinrent plus sédentaires, et s'accoutumèrent à garder la cabane et les enfants, tandis que l'homme allait chercher la subsistance commune* ». Le rôle originel de la femme renvoie aux travaux domestiques : prendre soins de son mari, des enfants et du foyer. Les soins à apporter à son époux se déclinent généralement en la satisfaction libidinale qui constitue l'élément fondamental de la vie de couple. L'homme en a besoin pour son équilibre psychologique. Voilà pourquoi, selon la législation, son insuffisance est passible d'amendes, et sa privation est cause de divorce.

S'occuper des enfants depuis leur conception jusqu'à la vie adulte demeure la seconde tâche de la femme. Cette période de conception, très délicate pour la femme, occasionnant des modifications physiologiques et des troubles sanitaires, est couronnée par la naissance d'un bébé dont l'allaitement naturel requiert la disponibilité de la mère. La mère allaite son nourrisson d'abord parce qu'elle a conscience d'en être la responsable. Ensuite, la survie de l'enfant tient au lait maternel. Enfin, l'allaitement, en tant que premier stade de satisfaction libidinale de l'homme, s'avère indispensable au développement psychomoteur de l'enfant. À travers l'allaitement, se poursuit le lien ontologique entre la mère et l'enfant.

Lecteur de Freud, Jean Piaget (1992, p. 5) présente une théorie constructiviste du développement cognitif de l'enfant qui engage la responsabilité de la mère. En effet, il soutient que l'intelligence se construit progressivement par interactions de l'enfant avec son environnement humain et physique :

Les influences du milieu acquièrent une importance de plus en plus grande à partir de la naissance, du point de vue organique d'ailleurs aussi bien que mental. La psychologie de l'enfant ne saurait donc se borner à recourir à des facteurs de maturation biologique, puisque les facteurs à considérer relèvent également de l'exercice ou l'expérience acquise, ainsi que de la vie sociale en général.

Simultanément à l'allaitement, la mère est la potière qui prépare l'argile que constitue l'enfant à recevoir l'éducation scolaire. Engendrer d'accord, mais faire un homme demeure le dessein de toute procréation et éducation qui, selon Raphaël Arteau (2018, p. 62) « *peut être défini comme un double mouvement qui porte à la fois vers l'extérieur et l'intérieur de soi* ». Éduquer un enfant, c'est d'abord lui inculquer des valeurs familiales qu'il intègre à son être et qui transparaissent dans ses relations sociales. Autrement dit, l'enfant est le reflet de l'éducation familiale, c'est-à-dire il exprime dehors ce qu'il a reçu dedans. L'éducation de l'enfant engage la probité et l'honneur de la famille. À ce titre, la femme au foyer représente le creuset de l'éducation de l'enfant à la citoyenneté, c'est-à-dire un homme libre respectueux des lois qui s'intègre parfaitement au corps politique. Autrement dit, le travail d'éducation de la mère se situe en amont dans la chaîne de production des biens sociaux : la formation de l'enfant pour la vie sociale.

2.2. La ménagère au cœur de l'harmonie sociale

Rousseau, dans la Dédicace adressée, dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, à Genève qu'il vénère pour la qualité de ses lois destinées à en faire une république stable, attribue pour une bonne part cet état de fait au travail de la femme, « *cette précieuse moitié de la république qui fait le bonheur de l'autre, et dont la douceur et la sagesse, y maintiennent la paix et les bonnes mœurs* » (J.-J. Rousseau, 1973, p. 287). En effet, pour le « Citoyen de Genève », la femme moderne a su conserver son essence naturelle de douceur qui l'a toujours distinguée du sexe masculin. Cette pérennité de la douceur

féminine est à l'avantage de toute l'espèce dans la mesure où la femme, en tant qu'épouse et mère, constitue l'épicentre de la famille. C'est elle qui sème l'amour et la paix dans les cœurs de l'enfant et de son mari car elle est pleine de sagesse et de vertus naturelles qui résistent aux intempéries de la civilisation. Voici la recommandation de Rousseau (1973, p. 288) à l'égard de la femme : « *Soyez donc toujours ce que vous êtes, les chastes gardiennes des mœurs et les doux liens de la paix ; continuez de faire valoir, en toute occasion, les droits de cœur et de la nature au profit du devoir et de la vertu* ».

Afin d'accomplir sa mission de vecteur de transmission des bonnes mœurs, l'éducation de la fille devrait suivre le développement naturel de ses aptitudes de sorte que devenue femme, elle exerce les métiers de soin et d'éducation. Écoutons Rousseau à ce sujet (2002, p. 12) :

Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu'on doit leur apprendre dès l'enfance.

La finalité qu'assigne Rousseau à l'éducation de la fille nous situe clairement sur le genre de femme qu'il magnifie lorsqu'il fait l'éloge des institutions de la Grèce antique et la République de Genève. Faisant référence aux activités ludiques dans l'ancienne Grèce, Rousseau (1966, p. 477) nous rappelle le sens des jeux pour les enfants : « *Les filles de Sparte s'exerçaient, comme les garçons, aux jeux militaires, non pas pour aller à la guerre, mais pour porter un jour des enfants capables d'en soutenir les fatigues* ». La femme, en tant que matrice universelle de l'humanité, doit être forgée pour produire des citoyens forts nourris à la mamelle des valeurs humaines grecques. Tout le travail pour lequel elle serait redevable et utile à la société consistait à faire d'elle une femme instruite et formée capable de prendre soin au quotidien de la famille. Car le bien-être familial rejaillit nécessairement sur celui de la société. La femme au foyer assume d'ores et déjà cette tâche en tant que ménagère, qui se dit de toute femme qui administre à temps plein l'économie domestique (si nous pouvons permettre ce pléonasme) qui « *ne se fait sentir que pour la gloire de l'État et le bonheur public !* » (J.-J. Rousseau, 1973, p. 288). Rendre heureux les autres et leur permettre de vivre en harmonie avec le tout social ; tel est le sacerdoce de la femme au foyer que résume Rousseau (1973, p. 288) en ces termes : « *C'est à vous de maintenir toujours, par votre aimable et innocent empire, et par votre esprit insinuant, l'amour des lois dans l'État et la concorde parmi les citoyens* ». Le travail initial de la femme au foyer est indispensable dans le processus d'édification d'une humanité paisible.

La fonction de ménagère est une fonction totale : sexuelle, éducative, politique, économique, psychologique, sociologique, etc. qui nécessite des qualités intrinsèques à la femme. Exécutant au quotidien, de jour comme de nuit, les prescriptions naturelles et sociales, la femme transmet les valeurs morales aux enfants et conseille le mari dans ses prises de décisions. N'entend-on pas que « *Derrière un grand homme se trouve toujours une grande femme* » ? La grandeur d'un homme se mesure par sa capacité de synthèse de ses idées et celles bien avisées de son épouse. « *Quel homme barbare pourrait résister à la voix de l'honneur et de la raison dans la bouche d'une tendre épouse ?* » s'écrie Rousseau (1973, p. 287). Si la nuit porte conseil, c'est parce que les hommes de décisions y consultent leurs épouses. Voilà pourquoi, dans bon nombre de sociétés, les célibataires sont exclus des instances décisionnelles.

Malheureusement, le progrès du genre humain a engendré la perversion des mœurs, notamment le mercenariat⁸ dans l'allaitement. Le fait de ne pas allaiter son propre nourrisson est une dépravation dangereuse pour la cellule familiale et la société. « *Tout [les problèmes familiaux et sociaux] vient successivement de cette première dépravation* » (Rousseau, 2002, p. 16). Rousseau (2002, p. 17) propose l'allaitement comme solution à cette crise :

⁸ Le mercenariat de l'allaitement consiste à confier l'allaitement des enfants et tous leurs soins à des nourrices, qui n'en sont pas les génitrices, moyennant une rémunération. Rousseau qualifie de mauvaises mères les femmes qui se déchargent de leur responsabilité sur les autres, sauf cas de décès ou de maladie tel que le SIDA. Aucun autre mobile ne pourrait légitimer moralement une telle pratique.

[Mais] que les mères daignent nourrir leurs enfants, les mœurs vont se renforcer d'elles-mêmes, les sentiments de la nature se réveiller dans tous les cœurs ; l'État va se repeupler : ce premier point, ce point seul va tout réunir. L'attrait de la vie domestique est le meilleur contre-poison des mauvaises mœurs.

Si le professionnalisme féminin est irréversible en tant que progrès de l'humanité, cela est un choix de la modernité qui doit, au moins, reconnaître le travail inestimable de la ménagère qui est un travail matériel et immatériel constitutif, selon Fortunati Leopoldina (1996, p. 8), de « *la précondition de la productivité du travailleur salarié* ». La femme au foyer produit un service physique, sexuel et émotionnel nécessaire au rendement du travail productif de l'ouvrier. Le travail de la femme au foyer est la condition *sine qua non* au bon fonctionnement du capitalisme puisqu'il produit le bien le plus précieux dans la chaîne de production : l'homme. Par conséquent, « *Les femmes ne sont pas seulement “ le cœur de la famille ”, elles sont aussi le “ cœur du capital ”* » soutiennent Gisela Bock et Barbara Duden (1980, p. 186). À cet effet, il est instructif de s'intéresser aux études de Ann Chadeau et Annie Fouquet sur la dimension économique du travail domestique *invisible* dans l'économie française estimée à 33% du Produit Intérieur Brut (PIB) sur la base du temps que consacre la femme au foyer aux enfants, son époux, le ménage, la sociabilité. Ainsi, dans leur article « Peut-on mesurer le travail domestique » paru dans *Économie et Statistiques* (1981, p. 42) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) de France, elles mettent en lumière la plus-value du travail domestique :

Si le travail domestique était accompli en échange d'une rémunération monétaire, c'est l'ensemble des rémunérations qui s'en trouverait affecté, l'équilibre économique en serait profondément transformé et la valeur estimée serait autre. (...). Exprimé en termes de revenu fictif, celui-ci représente entre le tiers et les trois quarts des revenus tirés de l'activité productive marchande. Exprimé en heures de travail, il excède le temps de travail professionnel de la population.

En termes de valeur ajoutée, le travail domestique de la femme au foyer produit des services qui permettent à l'État de faire des économies. Réalisé à 64% par les femmes au foyer, il participe de la production globale de la société moderne. Que ne sommes-nous pas redevables à la femme au foyer ! Dans son ouvrage *Les jardins des vertueux*, Mohieddine Annawawi met en relief la responsabilité terrestre et céleste de la femme dans un *hadith*⁹ authentique rapporté par Ibn Omar, compagnon du prophète de l'Islam, Mohammad (Paix et Salut sur Lui) qui a dit : « *La femme est bergère dans la maison de son mari et est responsable de l'objet de sa garde* » (1986, p. 92). Il faut comprendre par-là que le travail pour lequel la femme sera interrogée dont dépendra le verdict, au jour du jugement dernier, c'est la responsabilité du foyer de son mari.

CONCLUSION

Il convient de retenir que le travail est une activité humaine prépondérante dans le rapport de l'homme à soi, avec les autres et la nature. C'est par le travail que l'homme se réalise et valorise son existence. La valorisation moderne du travail a érigé le travail salarié en paradigme universel d'émancipation. Cette externalité salariale du travail moderne, eu égard aux ressources qu'elle met à la disposition des travailleurs, n'a pas, pour autant, affranchi l'homme des serres de l'exploitation et de l'aliénation, au contraire du libre travail domestique exécuté généralement par la femme au foyer. Le travail de la femme au foyer, non seulement préserve sa dignité, mais surtout la met à distance des abus et dangers du professionnalisme. Le ménage est certes un travail non rémunéré, mais c'est une activité, de jour comme de nuit, qui exprime l'activité libre de la femme en vue de l'épanouissement familial et social.

⁹ Un *hadith* renvoie aux propos du prophète Mohammad (Paix et Salut sur Lui) à ses compagnons lorsque ceux-ci l'interrogeaient sur des sujets précis d'actualité. Il désigne toutes les recommandations prophétiques nécessaires à la vie sociale et transcendentale en rapport généralement avec les versets coraniques.

Par conséquent, il mérite reconnaissance de la part du pouvoir politique qui doit faire preuve de justice totale à l'endroit de la femme en valorisant la première fonction à elle confiée par Dieu : le travail domestique. Dans une société de méritocratie, le premier mérite de la femme est la responsabilité du foyer. Dès lors, toute politique d'autonomisation de la femme doit intégrer la valorisation de ce travail incommensurable silencieux que constituent les tâches ménagères, revendiqué par les féministes depuis toujours. Dans le cas contraire, c'est la ruine de la famille et de la société. Ce qui est passé sous silence n'est pas, pour autant, moins important. Le modèle allemand de salarisation de la ménagère est à implémenter partout dans les démocraties au même titre que les allocations familiales destinées aux enfants. La femme au foyer mariée et l'homme travailleur ont pour employeur commun l'État qui octroie à chacun le salaire de son travail nécessaire au bien-être social. Sans une véritable politique, la femme sera toujours confrontée au dilemme qui lui fait sacrifier l'un ou l'autre travail indispensable à son épanouissement. Il faut reconnaître à Rousseau d'avoir compris la nécessité pour chaque sexe d'accomplir ses fonctions naturelles pour le bien commun de l'humanité. L'homme et la femme sont faits pour gouverner chacun dans des domaines inhérents à leurs aptitudes naturelles. Lorsque chaque sexe n'assume pas la responsabilité liée à son genre, cela induit une crise. *In fine*, on pourrait taxer, à tort, Rousseau de misogynie, mais ces recommandations relatives au travail de la femme (ménagère et/ou professionnelle) épousent encore l'ère du temps, elles nous situent sur l'implication féminine dans la résolution des crises humaines. Du travail de la femme dépend la santé de la société moderne.

BIBLIOGRAPHIE

- ANNAWAWI Mohieddine, 1987, *Les Jardins des vertueux*, Traduction de Dr. Salaheddine Keshrid, Tunis, Jabal Aarafat.
- ARISTOTE, 2013, *Éthique à Eudème*, trad. Catherine Dalimier, Paris, Flammarion.
- ARTEAU Raphaël, 2018, *La perte et l'héritage*, Montréal, Boréal.
- *Bible d'étude*, 2005, trad. Louis Segond, Chicago, La Ligue Biblique.
- BINET André, 1947, *La vie sexuelle de la femme*, (3^e édition), Paris, L'Expansion scientifique française.
- BOCK Gisela et DUDEN Barbara, 1980, " Travail d'amour – Amour comme travail : sur la genèse du travail domestique dans le capitalisme " dans Edith Hoshino Altback (dir.), *Du féminisme à la libération*, Cambridge (MA), Schenkman Publishing Co, pp. 153-192.
- CHADEAU Ann et FOUQUET Annie, 1981, " Peut-on mesurer le travail domestique " in *Économie et Statistique*, N°136, pp. 29-42.
- FONTANEL Marie, GRIVEL Nicolas et SAINTOYANT Valérie, 2007, *Le modèle social français*, Paris, Odile Jacob.
- FORTUNATI Leopoldina, 1996, *Arcane de la reproduction : travaux ménagers, prostitution, travail et capital*, New York, Autonomedia.
- KANT Emmanuel, 1993, *Réflexions sur l'éducation*, traduction de A. Philonenko, Paris, Vrin.
- LESEGRETAIN Claire, 2011, *Les chrétiens et l'homosexualité : l'enquête*, Paris, Éditions Chemins de tr@verse.
- MARX Karl, 1976, *Le Capital* in *Œuvres Complètes*, trad. J. Roy, Paris, Éditions Sociales.
- PIAGET Jean et INHELDER Bärbel, 1992, *La psychologie de l'enfant*, Paris, PUF.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 1973, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, UGE 10/18.

- **ROUSSEAU** Jean-Jacques, 2002, *Émile ou De l'éducation*, Paris, Chicoutimi, Les classiques des sciences sociales.
- **ROUSSEAU** Jean-Jacques, 1966, *Émile ou De l'éducation*, Paris, G.F.
- **SACHOT** Octave, 1869, *L'Île de Ceylan et ses curiosités naturelles*, Paris, Victor Sarlit.
- **SEN** Amartya, 2000, *Un nouveau modèle économique : Développement, justice, liberté*, Paris, éd. Odile Jacob.
- **SOREL** Georges, 1972, *Réflexions sur la violence*, Paris, Éd. Marcel Rivière et Cie.
- **TOUPIN** Louise, 2016, “ Le salaire au travail ménager, 1972-1977 : retour sur un courant féministe évanoui ” in *Recherches féministes*, 29(1), pp. 179-198.
- **VULLIERME** Jean-Louis, 1989, *Le concept de système politique*, Paris, PUF.